

Carol Purcer
Présidente, Rowing Canada Aviron
321-4371 Interurban Road
Victoria, C.-B. V9E 2C5
Courriel : president@rowingcanada.org

Cc :
Sid Murdoch rca@rowingcanada.org
Tom Hawker tbhawker@outlook.com
Dana Thorne danathorne.dmt@gmail.com
Lindsay Jennerich lindsayjenner@hotmail.com

14 décembre 2022

Aux membres du conseil d'administration de Rowing Canada Aviron (RCA) :

Conformément à la section 5 et au règlement administratif 9.7 de RCA, les membres sont appelés à participer à une réunion extraordinaire des membres de RCA afin de procéder à un vote concernant les résolutions ordinaires suivantes :

Motion 1 : Destituer le conseil d'administration de RCA (à l'exception de la directrice des athlètes, élue par les athlètes de l'équipe nationale)

Motion 2 : Tenir une élection afin de reconstituer le conseil d'administration (à l'exception de la directrice des athlètes et du directeur provincial)

L'objectif de cette réunion extraordinaire des membres de RCA est de lancer l'élection d'un conseil d'administration qui va soutenir la représentation des membres et préserver la sécurité, une communication transparente et l'imputabilité des dirigeants.

5.4 Assemblée extraordinaire des membres

Le conseil d'administration doit, dans les 21 jours, convoquer une réunion extraordinaire des membres dans une demande écrite signée par les membres qui ont au moins 5 % des droits de vote pour résoudre la question indiquée sur la demande. La demande doit indiquer la question à régler à la réunion et être communiquée au siège social de l'ACAA et à chaque administrateur.

18.1 Avis de convocation pour les réunions des membres

L'avis de convocation pour les réunions des membres indiquant le moment et l'endroit de la tenue de la réunion doit être transmis à tous les membres, aux administrateurs et à l'auditeur par téléphone ou autre moyen de communication électronique ou par courriel, courrier ou messagerie au moins 21 jours avant la réunion.

9.7 Destitution d'un administrateur

Les membres peuvent destituer un administrateur par voie de résolution ordinaire dans le cadre

d'une réunion des membres, à condition que l'administrateur ait été avisé et qu'il ait eu la possibilité de se faire entendre à la réunion. Si l'administrateur occupe aussi une fonction de dirigeant, il est automatiquement et simultanément destitué de ses fonctions de dirigeant également.

Vu les contraintes géographiques, nous convoquons une réunion virtuelle par Zoom (tel que permis par les **règlements administratifs 5.7 et 5.8**, qui permettent la tenue d'un vote électronique).

Nous comprenons que RCA a 21 jours pour convoquer la réunion et doit donner un avis de 21 jours; pour les membres et le personnel, ainsi que la saison sportive et la conférence à venir, nous vous prions de prévoir une réunion d'ici le **15 janvier**.

Signataires de l'appel pour l'assemblée extraordinaire des membres :

Clubs :

1. VCRC 5
2. Calgary RC 5
3. Edmonton RC 5
4. GYRS 4
5. Lakeland RC 2
6. Leduc RC 1
7. Central Alberta RC 1
8. Antigonish RC 2
9. London WRC 3
10. Toronto Sculling RC 1
11. St Georges School 3
12. Burnaby Lake RC 3
13. Saltspring Island RC 1
14. Inlet RC 2

Universités :

1. U of C 3
2. U of A 2
3. Western U BC 3
4. UBC 4
5. McGill U 1

Signataires :



Greg Sedun
Président,
Greater Victoria Youth Rowing Society


**UNIVERSITY OF
BRITISH COLUMBIA
ROWING**

Mike Pearce, entraîneur-chef



Matthew Waddell
Entraîneur-chef,
Western University



Peter Klinkow
Président,
Burnaby Lake Rowing Club

x 

Phil Monckton,
Président,
Toronto Sculling Club



Craig White
Président,
Victoria City Rowing Club